



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements privés

Question écrite n° 69419

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'avenir des établissements de santé du secteur privé. Depuis vingt ans, l'insuffisance des tarifs du secteur privé par rapport au secteur public conduit nombre d'établissements privés à fermer pour des raisons financières mais également de sécurité en raison de la pénurie de personnel qualifié. Pourtant, les enquêtes publiques ont prouvé que le prix moyen par jour pour les collectivités est inférieur en secteur privé. Au-delà, la mise en place des 35 heures ne va qu'aggraver cette pénurie si aucune aide financière ne leur est octroyée. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin que ces établissements qui ont une part primordiale dans l'activité hospitalière (60 % de la chirurgie, 40 % des accouchements) survivent.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69419

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6713